Image not found or type unknown

aucun parking pour le travail

Par **bluevalentine72**, le **12/11/2012** à **21:26**

Bonjour,

Je suis chargee de cours de piano engagee par la commune.
Mon travail se trouve a 16 km de chez moi. Depuis octobre, la commune a restreint les parkings de la ville. Tres souvent sont fermes pour fetes ou autres choses. Je ne trouve aucune place pour me garer pour aller travailler, tout est plein. Les horaires de bus sont inexistants et s'ils existent, ne correspondent pas pour aller a mon travail et surtout pour en revenir. Il n'existe pas de gare.
Quelles sont nos possibilites? Est-ce que l'on peut se retourner contre la commune? Quelles sont nos chances?
Merci de votre reponse

Bluevalentine72

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés